



Gestion de l'eau pluviale



Des épisodes pluvieux importants contrastent avec des sécheresses qui se répètent depuis plusieurs années sur le Département de la Creuse. La gestion des eaux pluviales est un enjeu de taille pour nos territoires. Cela nous concerne tous, riverain, agriculteurs, élus, entreprises... En France, les acteurs de l'eau ont pour objectif de repenser les territoires pour les rendre capables d'infiltrer l'eau de pluie là où elle tombe. Le **12 octobre** dernier, la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest et l'Escuro - CPIE des Pays Creusois ont organisé une soirée d'informations et d'échanges sur la gestion des eaux pluviales. Un projet de commande groupée de récupérateurs d'eau a été proposé, il a reçu un avis favorable des communes présentes.

La gestion des eaux pluviales nous concerne tous et nous pouvons tous agir ! Voici quelques pistes...

L'installation de **paillage** dans son jardin permet de restructurer le sol qui devient ainsi plus efficace pour infiltrer les eaux de pluie. La création des **espaces de jardin en creux** permet de stocker de manière très temporaire les eaux pluviales qui s'infiltrent rapidement par la suite. Une autre possibilité consiste à préférer un **revêtement poreux**, qui laissera l'eau s'infiltre et limitera le ruissellement, par exemple, une allée de garage en grave ou en engazonnée. Une partie de l'eau qui tombe sur les toitures peut être récupérée pour des usages d'arrosage notamment, sachant qu'en Creuse, la pluviométrie annuelle est de 900 mm en moyenne.

Vigilance Covid-19!

L'année 2020 aura été marquée par une importante crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Pendant cette période si particulière, la municipalité de Thauron vous invite à rester prudent et à continuer de respecter avec précautions les gestes barrières !

Soyez prudent et prenez soin de vous !

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tausser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Eviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

THAURON - Info

BULLETIN MUNICIPAL n°25 – Décembre 2020



Le mot du Maire

En ces temps de reconfinement et de couvre-feu, je voudrais vous faire passer un message d'espoir et de réconfort à tous.

La conjoncture sanitaire actuelle ne nous permettra pas de nous rassembler comme nous en avions l'habitude les années précédentes.

Mais ces moments de solitude nous font comprendre l'importance de communiquer et de penser à autrui ; nous sortirons plus forts de cette crise.

En 2021, l'équipe municipale promet d'avancer dans les projets qu'elle s'était fixés : travaux cimetière et columbarium, travaux pour l'entretien et la réfection de la voirie jusqu'au cœur des villages, numérotation pour chaque habitation, embellissement du bourg...

Cette année, nous serons amenés à réfléchir également au renforcement du réseau d'eau potable en vue de la délégation de cette compétence à la communauté de communes à l'horizon 2026.

Passez de très bonnes fêtes avec vos proches.

Heureuse année 2021 à tous.

Prenez soin de vous.

Monique CAILLAUD

Bonnes fêtes de fin d'année !!!



Toute l'équipe municipale de Thauron vous souhaite **d'excellentes fêtes de fin d'année** et espère pouvoir rapidement partager de nombreux moments conviviaux avec vous l'année prochaine !

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Le Bourg
23 250 Thauron
Tél : 05.55.64.59.08

Lundi 9 h – 12 h et 14 h – 17 h
Mercredi 9 h – 12 h et 14 h – 16 h
Vendredi 14 h – 17 h

Mail : mairie.thauron@gmail.com

Colis de Noël



En cette période de crise sanitaire si particulière en raison de la pandémie de Covid-19, la cérémonie des vœux du maire habituellement suivie du repas des aînés est annulée cette année.

Les années précédentes, la commune de Thauron offrait un colis aux personnes de plus de 70 ans qui ne pouvaient pas venir au repas. Cette année, la commune de Thauron en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé **d'offrir à toutes les personnes de plus de 70 ans, un panier garni** composé de produits classiques et originaux travaillés de façon traditionnelle et artisanale provenant de la conserverie des Mille Sources (située à Bourganeuf).

La distribution de ces colis de Noël sera effectuée par les membres du conseil municipal et les membres du CCAS entre le **23 décembre 2020 et le 3 janvier 2021** !



L'association de Soutien à Domicile du Donzeil

L'association de Soutien à Domicile du Donzeil est née en 1990 et a pour objectif de « maintenir le plus longtemps possible les personnes dépendantes à leur domicile en leur assurant les services et le confort matériel et moral qu'elles peuvent attendre ».

L'association de Soutien à Domicile, qui possède un Agrément Qualité pour intervenir dans le domaine des services à la personne, offre aux usagers 4 types de prestations :

- Le portage de repas à domicile
- Le transport de personne à la demande
- Les petits travaux effectués au domicile des usagers (bricolage et jardinage)
- Visites de courtoisie au domicile des usagers

Un tarif « social » est proposé pour les petits travaux afin de permettre aux adhérents non imposables de bénéficier de cette prestation.

Toute personne à partir de 60 ans, ou handicapée et habitant le canton d'Ahuin peut bénéficier des services du Soutien à Domicile. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter l'association de Soutien à Domicile situé 3 rue Principale 23480 Le Donzeil, en appelant le : 05.55.64.19.79 ou en vous rendant sur leur site internet à l'adresse suivante : <http://sad-donzeil.fr/>



L'usine hydroélectrique du pont du Palais

D'importants travaux ont été entrepris à l'usine hydroélectrique située au pont du Palais. Cette usine, construite dans les années 1960 près de l'ancien emplacement du Moulin du Palais aujourd'hui disparu, était obsolète et ne respectait plus les normes en vigueur.

En 2011, M^r Christophe Couquet rachète le site, composé d'une maison d'habitation et de l'usine en elle-même, et souhaite remettre l'usine en état de fonctionnement. Cependant, il est nécessaire de réaliser un dossier de demande de renouvellement d'autorisation. Un an après, il contacte donc le bureau d'étude Infralim situé à Guéret, le point de départ de démarches longues et fastidieuses.

Ce n'est qu'en septembre 2020, après avoir validé la demande de renouvellement d'autorisation et l'accord pour réaliser les travaux que le chantier a pu démarrer. L'ouvrage existant, composé d'une prise d'eau réalisée par une vanne sous l'usine ainsi que les deux turbines, a donc été entièrement démonté.

Ce système de turbine va être remplacé par une vis hydrodynamique, aussi appelée vis d'Archimède, mesurant 8 m de long sur 4 m de large et pesant 15 tonnes. L'énergie potentielle de l'eau qui s'écoule à travers l'installation est transformée en énergie mécanique grâce à la rotation de la vis. Cette énergie mécanique est ensuite transformée en électricité à l'aide d'une génératrice. L'énergie électrique produite est alors revendue à la société ENEDIS.

En parallèle, deux passes à poissons vont également être installées (la première située à côté de l'usine et la deuxième située sur l'autre rive du Thaurion, côté Bosmoreau-les-Mines). La fin des travaux, suivie de la mise en service des installations sont prévues courant 2021.

Cette usine hydroélectrique constitue un pan important du patrimoine de Thauron, de par le fait que les installations de l'usine soit restées les mêmes depuis sa construction et car c'est la seule activité industrielle de la commune.



Photos de l'usine hydroélectrique du Pont du Palais prises en novembre 2020.

Paiement de proximité

Afin de pouvoir régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...), la direction générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité. Les buralistes partenaires afficheront le logo suivant. Vous pourrez y effectuer vos paiements par carte bancaire et en espèces (jusqu'à 300 euros).



N'hésitez pas à visiter l'adresse internet suivante pour plus de renseignements et pour trouver un buraliste partenaire : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximité>

A titre d'exemple, vous pouvez vous rendre au Bar de la Poste situé 98 rue du Puy à Bourganeuf.

Tri des déchets

Depuis le 1^{er} septembre dernier, il vous est maintenant possible de déposer les emballages en plastique et en métal dans les colonnes aériennes des points d'apports volontaires de la Communauté de communes Creuse Sud Ouest : dans la colonne « jaune ». Cette colonne « jaune » accepte désormais les emballages plastiques tels que : bouteilles (mais pas en verre), flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, plaquette de médicaments vide, mais également les emballages en métal comme les bougies chauffe-plat, les boîtes en alu, feuilles d'aluminium froissées, les sachets et capsules de thé ou café, les bouchons, les opercules, les capsules de bouteilles et de canettes... Il suffit de bien les vider mais pas besoin de les laver !



Ce nouveau dispositif est actif sur les 27 communes de la Communauté de Commune Creuse Sud Ouest.

Et n'oubliez pas qu'un point d'apports volontaires des déchets est situé près de la place du monument aux morts dans le bourg de Thauron !

Comité d'Animation de Thauron

UNE ANNEE 2020 BIEN TROP CALME POUR LE COMITE D'ANIMATION

COVID oblige, nous n'avons pas pu mettre en place les activités prévues.

Nous avons participé comme les années précédentes au repas organisé en janvier pour tous les habitants de Thauron.

Aucune manifestation n'a pu avoir lieu au printemps.

Compte tenu de l'organisation en extérieur, nous avons, après accord de la préfecture, pu convier les enfants à **l'initiation à la pêche aux écrevisses le 15 août**. Les enfants n'ont pas été nombreux mais pique-nique et buvette ont bien fonctionné.

Nous souhaitons pouvoir organiser une **exposition sur l'école de Thauron** à partir de photos conservées par les anciens élèves et les familles. Pour l'instant, nous avons très peu de propositions. Nous irons à la rencontre des habitants pour les questionner à ce sujet mais il faut attendre que la situation sanitaire s'améliore. Si vous avez des photos, vous pouvez contacter Geneviève Dupont au 05 55 64 93 44 ou 06 74 12 20 04 ou vous signaler auprès de la mairie. Merci d'avance.

L'assemblée générale a été reportée en début d'année 2021 : on vous en informera par un message dans vos boîtes à lettres.

Le père Noël nous a prévenu qu'il n'oubliera pas les enfants et qu'il nous chargera de la distribution car l'après-midi habituelle ne peut pas avoir lieu.

Merci aux bénévoles et aux élus qui nous ont soutenus et aidés.

BONNE ANNEE 2021 !



Etat civil

DECES

M^{me} Paulette Courtaud née DECOLAS (Lavaugarde), le 25 février 2020

Le déploiement de la fibre

La fibre va bientôt arriver sur la commune de Thauron !

Un débit stable, un usage simultané optimal pour toute la famille et des téléchargements ultra-rapides !

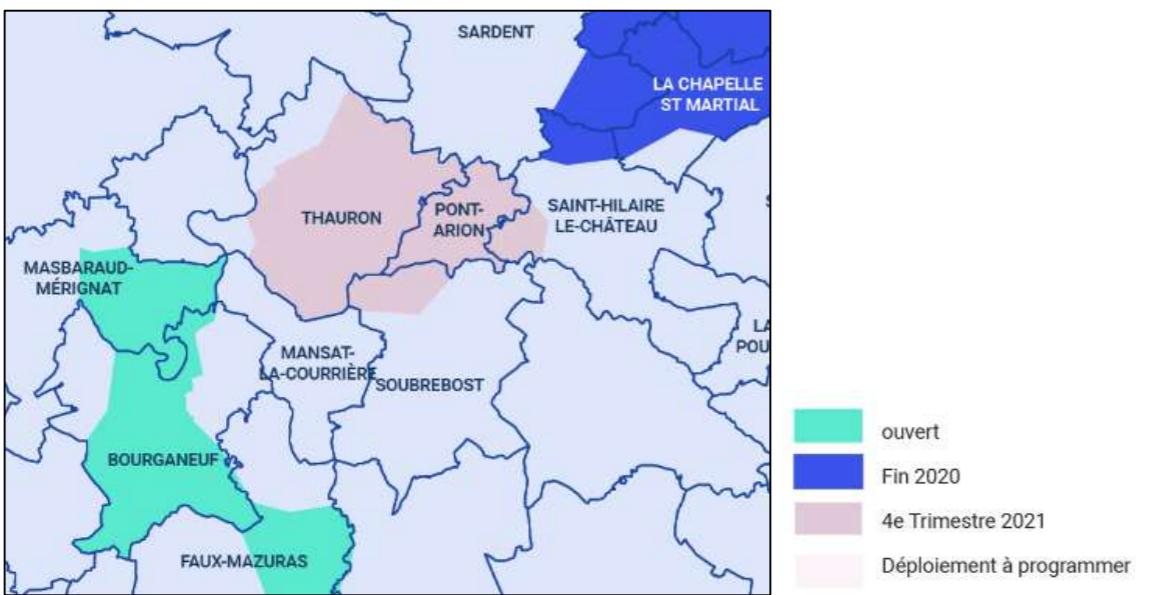
Le but de la fibre étant d'améliorer la vie quotidienne des habitants (développer la télémédecine, l'éducation à distance, les services publics dématérialisés...) et de renforcer l'économie (attirer les entreprises, améliorer leur productivité, faciliter le télétravail).

Pour couvrir la Creuse, la Corrèze et la Haute-Vienne, cela représente 220 000 lignes optiques à construire d'ici 2024, 13 500 km de câble à déployer et un investissement public de 381,5 millions d'euros pour couvrir les 3 départements du Limousin, co-financé par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, les Départements, ainsi que des Collectivités Locales concernées par les travaux, le tout réalisé en moins de 10 ans de travaux !

Grâce à l'action publique des collectivités (Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Creuse et intercommunalités), avec le soutien de l'État et de l'Union Européenne, la fibre arrive sur de nouvelles communes creusoises et notamment à Thauron!

Sachez que les travaux s'échelonneront jusqu'en 2024, date à laquelle 100% des Creusois, entreprises et particuliers, pourront accéder au très haut débit (soit 79 000 lignes à construire). Une arrivée de la fibre progressive, pour cet important chantier comparable à l'arrivée de l'électricité.

La majorité de la commune de Thauron située à l'Est, sera éligible à la fibre **à partir du 4^{ème} trimestre 2021**. Pour le reste de la commune située à l'Ouest, il faudra patienter encore un peu avant le déploiement de la fibre sur cette zone de la commune.



Carte issue du site internet : <http://www.dorsal.fr/actualites/#960-nouveaux-foyers-creusois-raccordables>

Pour plus d'informations concernant le déploiement de la fibre sur la commune, n'hésitez pas à vous rendre sur les sites internet suivants : <https://nathd.fr/> et <http://www.dorsal.fr/>

